

# Evaluation des établissements scolaires



enseignement  
catholique 72  
Pays de la Loire



17 septembre 2025

Nom de l'établissement / de l'école	Ville	Type de regroupement
Ecole Ste Thérèse	Beaumont-sur-Sarthe	Ecole-Collège
Collège privé Ste Thérèse St Joseph	Beaumont-sur-Sarthe	Ecole-Collège
Ecole du Sacré cœur	Vivoin	Ecole-Collège
Collège privé Notre-Dame	La Ferté-Bernard	Ecole-Collège-Lycée
Ecole Notre Dame	La Ferté-Bernard	Ecole-Collège-Lycée
Lycée général privé Saint-Paul Notre-Dame	La Ferté-Bernard	Ecole-Collège-Lycée
Lycée général privé Notre-Dame	La Flèche	Ecole-Collège-Lycée
Ecole Sainte Colombe	La Flèche	Ecole-Collège-Lycée
Ecole Sacré Cœur Saint Jacques	La Flèche	Ecole-Collège-Lycée
Collège privé Notre-Dame	La Flèche	Ecole-Collège-Lycée
Collège privé Maupertuis-St Benoit	Le Mans	Ecole-Collège
Ecole Saint Benoit Maupertuis	Le Mans	Ecole-Collège
Ecole Saint Thomas d'Aquin	Mamers	Ecole-Collège
Collège privé Saint-Thomas d'Aquin	Mamers	Ecole-Collège
Ecole St Charles	Fillé sur Sarthe	Ecoles
Ecole du Sacré cœur	La Suze	Ecoles
Ecole Notre Dame St Martin	Roëzé sur sarthe	Ecoles
Lycée professionnel privé Joseph Roussel	Le Mans	
Collège privé Saint Joseph	Le Mans	
Ecole St Martin	Le Mans	
Collège privé Nouvelle Chance	Le Mans	
Collège privé Saint Jean Baptiste de la Salle	Teloché	
Ecole Ste Thérèse St Joseph	Téloché	
Ecole Psallete St Vincent	LE MANS	Ecole-Collège
Collège Psallete St Vincent	LE MANS	Ecole-Collège

## Objectifs de ce temps de présentation

- Donner quelques repères et éléments réglementaires
- Faciliter les retours d'expériences
- Echanger entre pairs.

Ce diaporama ne sera pas utilisé en totalité pendant ce temps d'échanges  
Il vous sera envoyé complet à la fin de cette présentation

## L'ÉVALUATION DES ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS

- Se réfère au contrat d'association avec l'Etat qui reconnaît leur caractère propre et leur projet éducatif spécifique.
- Se base sur une démarche participative de toute la communauté éducative.
- Produit des analyses adaptées et des propositions sur mesure, à partir d'une observation systémique de l'ensemble de l'établissement.
- La démarche et les conclusions de l'évaluation conduisent à enrichir le projet d'établissement, dans le cadre du projet éducatif spécifique.
- Assurée par une équipe d'évaluateurs sans lien avec l'établissement qui a reçu une formation sur les spécificités et caractéristiques des établissements privés sous contrat et validée par la Rectrice.
- Les recommandations portent sur les champs relevant du contrat d'association avec l'Etat
- L'évaluation des établissements se distingue des visites de tutelle et des contrôles. Toutefois, la tutelle doit être destinataire du rapport d'auto-évaluation, **du rapport d'évaluation et être invitée à la restitution par vous même.**

# ETAPES DU PROCESSUS ET CALENDRIER

2 grandes étapes :

1

Auto-évaluation par  
l'établissement

2

Visite des évaluateurs  
externes

**Septembre 2025**

Lancement du process avec  
les CE concernés

**Mars - avril 2026**

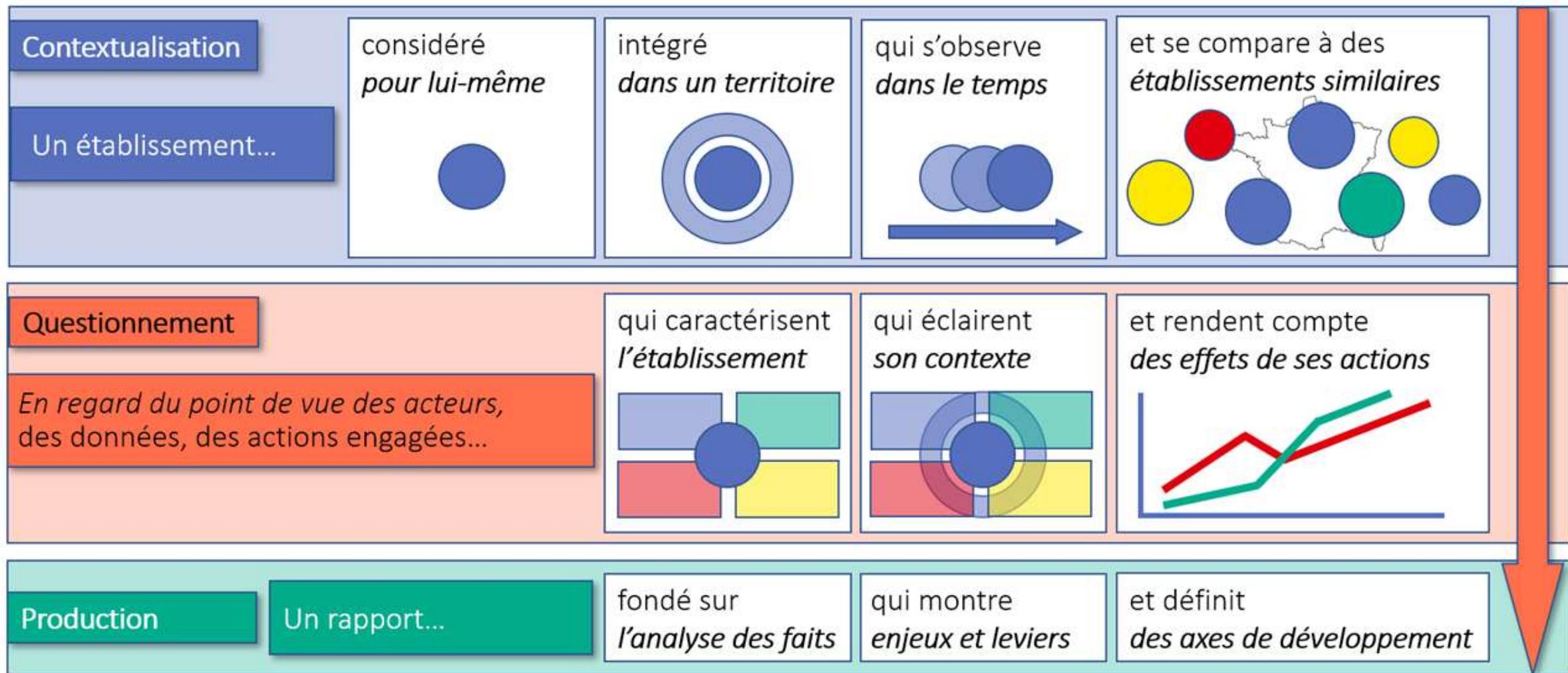
Visite des évaluateurs  
externes dans l'établissement

**Mi-janvier 2026 au plus tard**

Fin auto-évaluation avec  
envoi du rapport aux  
évaluateurs

**Juin 2026**

Restitution par les  
évaluateurs  
Fin du process



## Démarche globale

Finalité : amélioration de la qualité du service public d'éducation et de la vie dans l'école\*

## Auto-évaluation

Mobilise l'ensemble des acteurs

Analyse le contexte externe et interne de l'école

Explicite les besoins des élèves

Interroge les décisions prises

Mesure les effets des décisions et actions

Définit des axes de développement

Précise des objectifs et des effets attendus

Identifie des pistes d'action et des besoins de formation

Rapport d'auto-évaluation

Préfiguration du projet d'école

## Évaluation externe

Expertise les données et pièces du dossier

Formule des hypothèses évaluatives

Échange avec l'ensemble des acteurs

Identifie les points d'appui et les marges de progrès

Approfondit la réflexion commune de et avec l'école  
Conforte certaines orientations proposées par l'école  
Formule des recommandations

Restitution du pré-rapport dans l'école



## Rapport d'évaluation

Axes de développement

Plan d'actions  
Besoins en formation

Recommandations pour le projet d'école

Suivi et accompagnement de l'école

Évolution du plan académique de formation

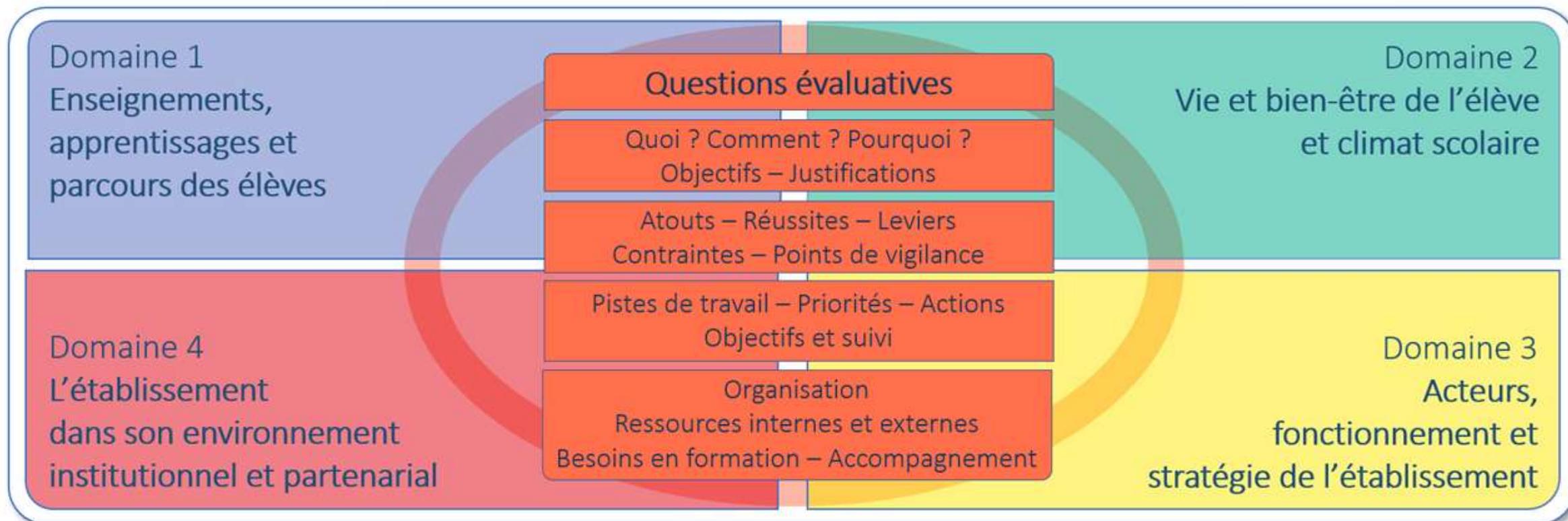
Développement de la démarche évaluative

\*En cas de regroupement lors de l'évaluation, le terme renvoie à chacune des écoles du regroupement

Démarche globale

Finalité : amélioration de la qualité du service public d'éducation et de la vie dans l'établissement

## Contexte de l'établissement



Auto-évaluation

# L'autoévaluation

# LES PRINCIPES ET ATTENDUS DE L'AUTO-EVALUATION

- Elle appartient à l'établissement évalué.
- Elle se veut auto-participative : tous les membres de la Communauté Educative y participent.
- Elle ne repose pas que sur le chef d'établissement → Instituer un **comité de pilotage** avec différents acteurs de l'établissement pour assurer son efficacité et sa collégialité.
- Elle donne lieu à un rapport d'auto-évaluation qui est le fruit d'un travail collectif partagé → préconisation : document de 10 à 15 pages.

## ➤ Elle doit permettre à l'établissement de pouvoir répondre globalement et de façon synthétique aux questions suivantes :

- Qu'avons-nous voulu faire ? Pourquoi ? Qu'avons-nous fait ? Pourquoi ?
- Que considérons-nous avoir bien réussi ? Pourquoi considérons-nous avoir bien réussi ?
- Qu'est-ce qui a permis cette réussite ?
- Que considérons-nous comme des atouts pour l'établissement dans ce domaine ?
- Que considérons-nous avoir moins bien réussi ? Pourquoi considérons-nous avoir moins réussi ?  
Qu'est-ce qui nous a manqué ?
- Que considérons-nous comme des points de vigilance, des actions perfectibles pour l'établissement dans ce domaine ?
- Quelles sont les questions qui se posent à nous ?
- Quels potentiels identifions-nous dans l'établissement ?
- Quelles sont les contraintes propres à notre établissement ?

## BILAN SOUS FORME DE PISTES DE TRAVAIL ET DE PRIORITES POUR L'ETABLISSEMENT

Quelles actions à mener, pour quels objectifs ?  
Comment assurer le suivi des actions et l'atteinte des objectifs ?

Quelle organisation ?

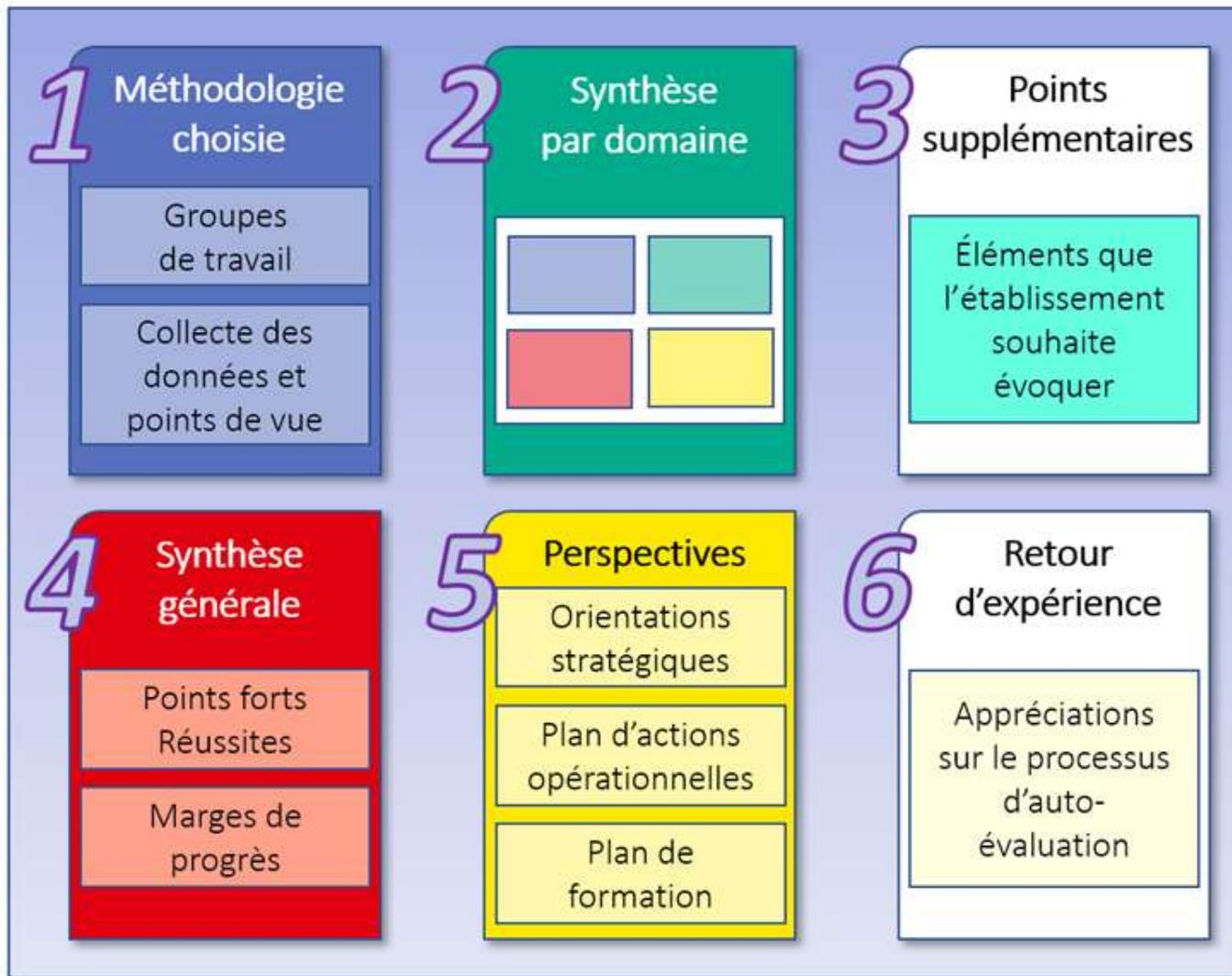
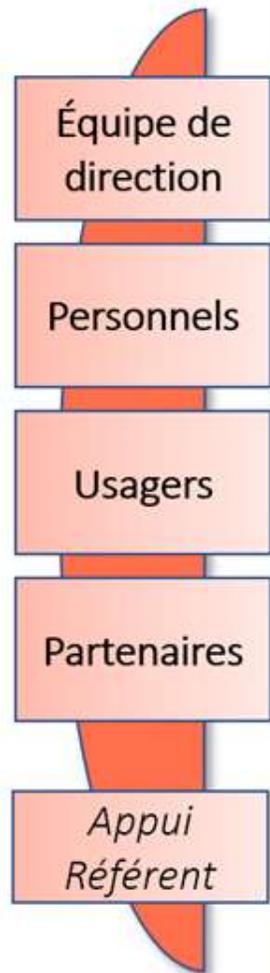
Quelles sont les ressources internes, externes à l'établissement ?

Quels besoins en formation ?

# Retour d'expérience

Pour les Chefs d'établissements qui ont été visités :

- ✓ Quelle a été votre place dans l'organisation et les modalités techniques mise en œuvre pour l'autoévaluation ?
- ✓ Qui a rédigé le document ?
- ✓ A partir de quoi ?



Place du conseil d'établissement

Intégré au dossier destiné aux évaluateurs externes

Transmis aux autorités de rattachement

## Auto-évaluation

# Le rapport d'autoévaluation

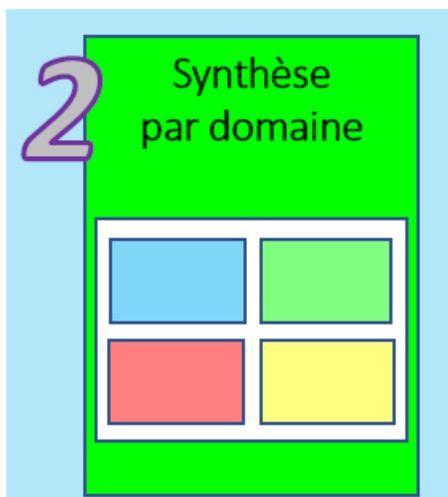
# METHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DU RAPPORT D'AUTO-EVALUATION



Présenter **brièvement** l'établissement, son contexte interne et externe.

Décrire **brièvement** :

- l'organisation de la conduite de l'auto-évaluation
- L'organisation du comité de pilotage
- Les groupes de travail mis en place
- La méthodologie de collecte des données

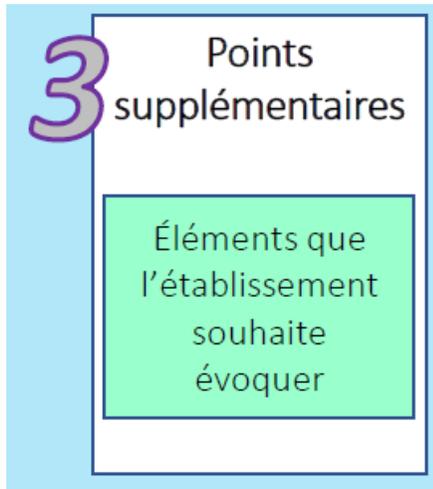


Pour chacun des 4 grands domaines, expliciter :

- Les points forts et les **réussites** du domaine
- Les **points de vigilance** et les **marges de progrès**
- Les objectifs et les **actions à développer**

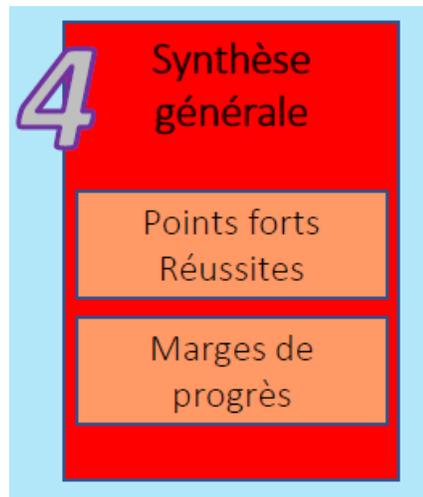
*C'est l'établissement qui apprécie ce qu'il souhaite valoriser ou développer. Tous les items n'ont pas vocation à être traités de façon exhaustive. Rappel : l'auto-évaluation doit d'abord être utile et servir l'établissement.*

# METHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DU RAPPORT D'AUTO-EVALUATION



Non « obligatoire »

Possibilité d'intégrer d'autres données analysées, qui paraissent importantes au regard du contexte de l'établissement et qui ne rentrent pas dans les 4 grands domaines précédents.



Synthèse générale d'appréciation sur l'établissement dans son ensemble

Opérer une appréciation synthétique d'ensemble qui permette d'identifier :

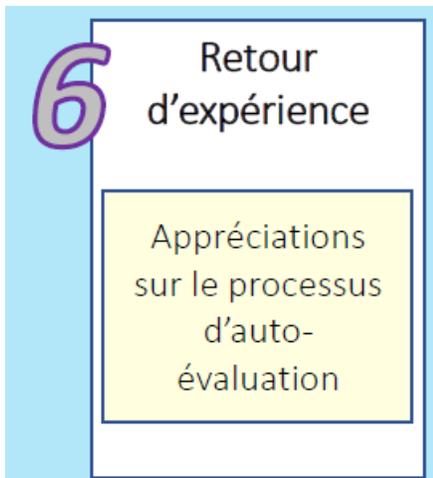
- Ses **points forts**, ses **ressources**, ses « **pépites** »
- Ses **points de vigilance**, ses **marges de progrès**, ses **contraintes**
- Les choix proposés, les **leviers d'amélioration pertinents**, efficaces, cohérents entre eux identifiés

# METHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DU RAPPORT D'AUTO-EVALUATION



Présenter, à partir de la synthèse précédente :

- Les **orientations stratégiques** à mettre en œuvre
- Un **plan d'actions** opérationnelles
- Les **besoins** en formation identifiés



En conclusion, apporter des éléments d'appréciation, à l'issue du processus d'auto-évaluation :

- Sur la méthode retenue
- Sur **l'impact sur la communauté éducative**

Possible d'être force de proposition d'amélioration ou d'évolution du process d'autc évaluation

# La visite

## Ce que n'est pas l'évaluation externe

Audit

Dialogue  
de gestion

Contrôle

Labellisation

Évaluation individuelle

Chef

Équipe

Personnel

Évaluation de l'auto-évaluation

Classement

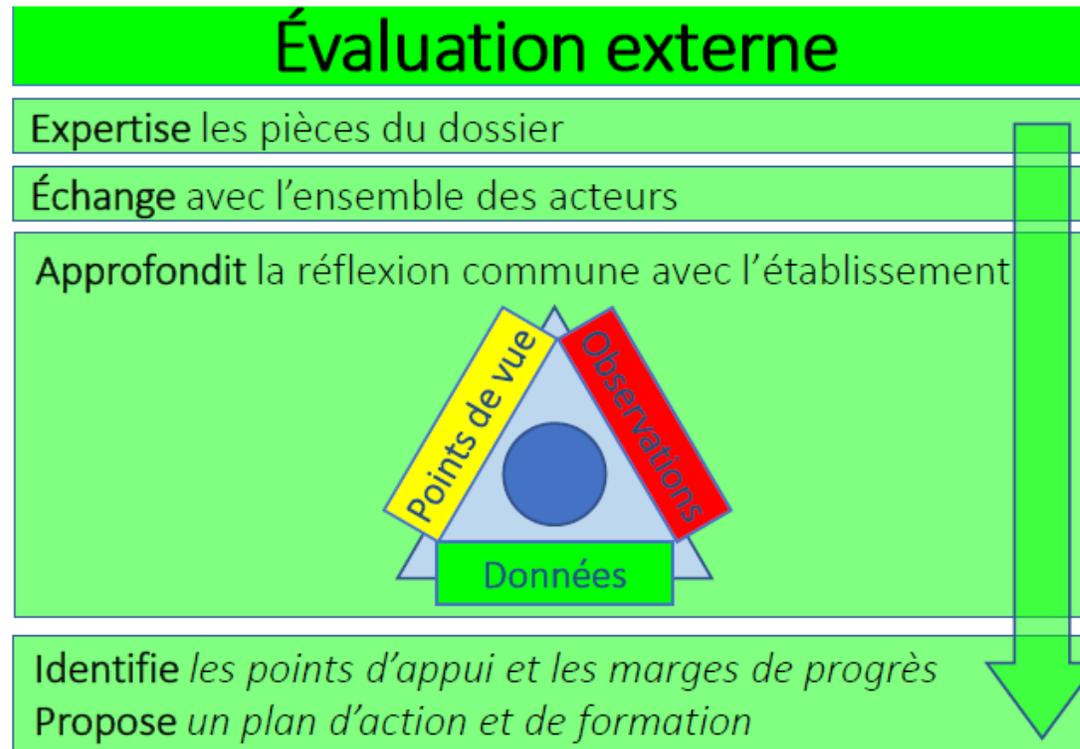
Evaluation externe

# Retour d'expérience

Pour les Chefs d'établissements qui ont été visités :

- ✓ Quelle a été votre rôle lors de la visite ?
- ✓ Quelle(s) préconisation(s) donneriez vous à vos collègues ?

# DE L'AUTO-EVALUATION A L'EVALUATION EXTERNE



***L'évaluation externe est destinée avant tout à l'établissement lui-même.  
Le regard porté par les évaluateurs externes doit à ce titre être à la fois exigeant et respectueux.***

## EQUIPE DE 2 à 3 EVALUATEURS

1 ou 2 évaluateurs « Etat » (1 IA-IPR ou IEN et/ou 1 IEN 1D)

1 évaluateur « EC » (adjoint DDEC ou CE)

Les évaluateurs ont été formés à la démarche.

Les évaluateurs « Etat » ont été sensibilisé au caractère spécifique de nos établissements et du périmètre du contrat d'association.

# Le rapport des évaluateurs

## RAPPORT FINAL REDIGE PAR LES EVALUATEURS :

- D'une dizaine de pages, construit à partir du rapport d'évaluation et enrichi par les échanges lors de la visite des évaluateurs dans l'établissement.
- Il reprend les constats et les propositions formulées par les acteurs de l'établissement.
- Il s'enrichit du regard des évaluateurs pour faire avancer sur le chemin des pistes avancées par l'établissement. Il vise à nourrir le projet d'établissement, dans le cadre du projet éducatif spécifique.
- Il identifie les spécificités de l'établissement, les éléments de plus-value, les marges de progrès et les axes stratégiques. Les recommandations portent sur les champs relevant du contrat d'association avec l'Etat.
- Il donne lieu à un rapport provisoire dont le contenu est partagé par les évaluateurs au chef d'établissement.
- Il est restitué à l'ensemble des acteurs de l'établissement par les évaluateurs.
- Il est ensuite stabilisé sous forme d'un rapport définitif transmis à la Rectrice et à l'autorité de Tutelle.

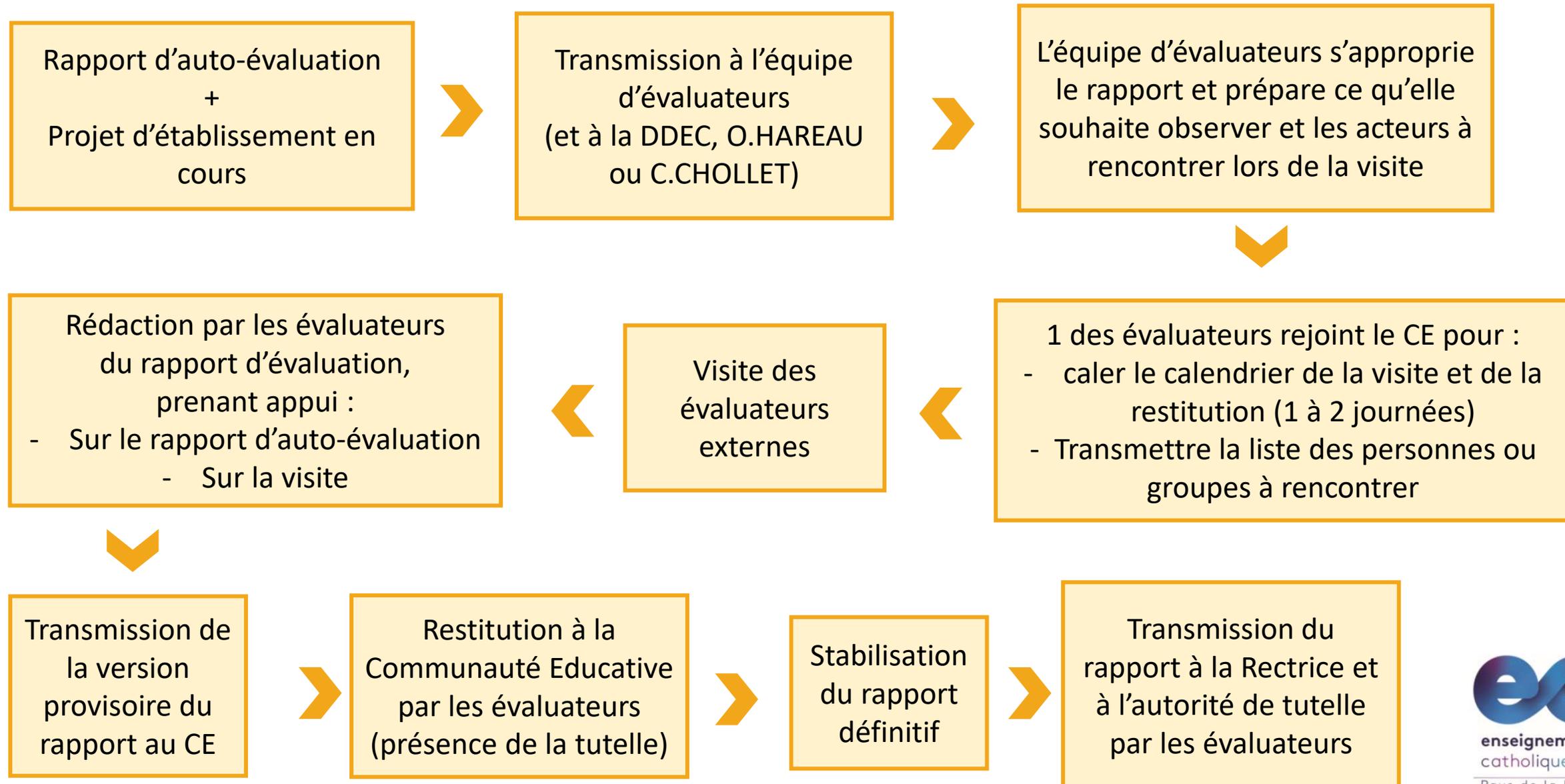
Merci d'adresser une copie du rapport à la DDEC

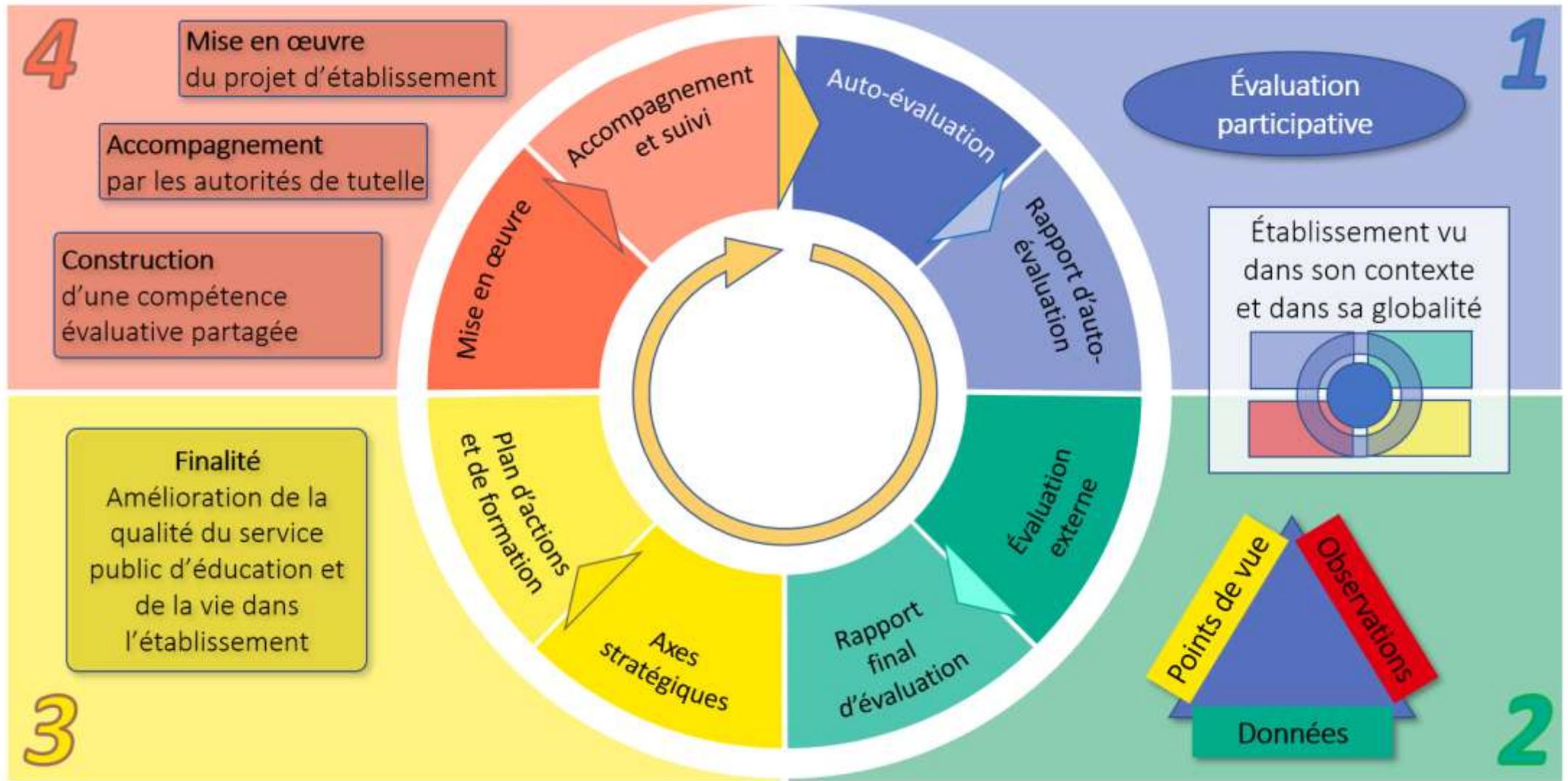
# Retour d'expérience

Pour les Chefs d'établissements qui ont été visités :

- ✓ Avez-vous eu connaissance du rapport avant restitution ?
- ✓ Diriez vous que le rapport vous a surpris ?

# DE L'AUTO-EVALUATION A L'EVALUATION EXTERNE AU RAPPORT D'EVALUATION





## Suites de l'évaluation

# Retour d'expérience

Pour les Chefs d'établissements qui ont été visités :

- ✓ Quelle valeur ajoutée la visite d'évaluation a provoquée ?
- ✓ Qu'avez vous retenu sur les modalités techniques de cette visite ?